NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/12053
14 avril 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 14 AVRIL 1976, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'OMAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En ma qualité de Président du Groupe arabe pour le mois d'avril, et me référant à la lettre datée du 13 avril 1976, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent par intérim de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies (voir document S/12052), j'ai l'honneur de vous informer que ce groupe m'a prié d'entrer en rapport avec vous pour vous faire part de nos craintes et de nos profondes inquiétudes devant le fait qu'Israël ne cesse de violer les nombreuses résolutions des Nations Unies et la quatrième Convention de Genève en faisant secrètement l'acquisition de terres dans les territoires arabes occupés.

Selon un article publié dans le New York Times du 12 avril 1976, Israël s'emploie, depuis 1967, à acquérir des terres arabes dans les territoires occupés afin d'y installer des colonies de peuplement; il est manifeste, à la lecture de cet article et les déclarations faites par des autorités israéliennes à son auteur, qu'un grand nombre de terres arabes ont été acquises secrètement, soit par le biais d'organismes privés ou publics, les transactions se faisant toujours entre un vendeur arabe et un acheteur israélien, soit par expropriation. On évalue à 32 000 hectares la surface des terres appartenant à des réfugiés palestiniens qui ont été acquises par l'Administration israélienne des domaines pour y installer de nombreuses colonies de peuplement israéliennes.

La poursuite d'une telle politique va non seulement à l'encontre de la quatrième Convention de Genève et de diverses résolutions des Nations Unies, mais n'aura pour autre résultat que d'accroître la résistance à laquelle elle a donné lieu et constituera donc un obstacle aux efforts qui sont faits pour assurer une paix juste et durable au Moyen-Orient, menaçant ainsi la paix et la sécurité internationales.

Monsieur le Secrétaire général, le Groupe arabe m'a demandé d'appeler votre attention sur cette grave situation et de vous prier d'envoyer un de vos représentants, un représentant du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes ou votre représentant à Jérusalem pour examiner la question et vous rapporter les faits et conclusions qui ressortiront de cette enquête sur la

situation telle qu'elle se présente actuellement. Nous espérons, Monsieur le Secrétaire général, que vous nous en communiquerez les résultats.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.
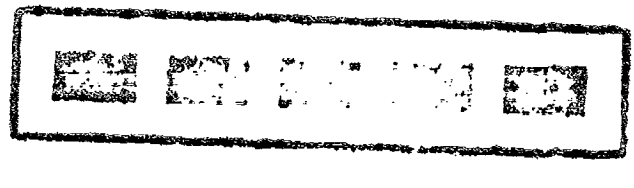
L'Ambassadeur,
Représentant permanent d'Oman auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Président du Groupe arabe,
(Signé) Kamal M. HAGRAS